



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2775
8 octobre 2021
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE **OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**



Les travailleurs de Bergams, en grève depuis trois semaines, dans la manifestation du 5 octobre, à Paris. SERGE D'IGNAZIO

Tapie
**Margoulin d'honneur
de la République**
Page 4

Hôpitaux
**Les fermetures
de lits continuent**
Page 14

Haïti
**La population
face aux gangs**
Page 16

Leur société

- Hausse des prix : le bouclier percé de Castex 3
- Retraites : attaque programmée 3
- Bernard Tapie : margoulin d'honneur de la République 4
- Procès Bygmalion : un bracelet pour le petit Nicolas 4
- Macron en visite à la SPA : c'est tout bête 4
- Macron et l'Algérie : mentalité colonialiste 5
- Sanofi : à qui profitent les vaccins ? 5
- Réforme de l'assurance chômage : une attaque contre tous les travailleurs 6
- Congrès des HLM : en panne de financement 6
- Logement : davantage de besoins, moins de constructions 6
- Incendies en Corse : EDF condamnée 6
- Abus sexuels dans l'Église : vers l'auto-absolution 7
- Pêche en Manche : l'absurdité des frontières 7
- Régions : budget en baisse, qui paiera ? 7
- À la fête Lutte ouvrière de Toulouse : « On peut se passer des patrons » 16

Dans le monde

- Italie : l'accueil des migrants lourdement condamné 8
- On meurt de plus en plus au travail 8
- Danemark : les barbelés de la gauche 8
- Grande-Bretagne : un système en panne sèche 9
- Syrie : la crise sanitaire et toujours la guerre 9
- Haïti : face à la dictature des gangs 16
- La dégradation des conditions de vie 16

Il y a 75 ans

- Procès de Nuremberg : quelques dirigeants nazis condamnés, l'impérialisme absous 10

Dans les entreprises

- Dans l'hôtellerie et ailleurs : il faut augmenter les salaires 11
- Transports en commun lyonnais 11
- PPG - Bezons : la lutte contre la fermeture continue 11
- Disneyland - Paris : 11
- Stelia - Rochefort 12
- Thales - Cholet 12
- CHU - Guadeloupe 12
- Hôpital de Basse-Terre 12
- Martinique : la manifestation du 5 octobre 12
- Renault-Cléon : rassemblements réussis 13
- Stellantis-PSA Rennes-La Janais 13
- Groupe Stellantis 13
- Quand Bertrand parle salaires 13
- Hôpitaux : pendant la pandémie, les fermetures de lits continuent 14
- Hôpital de Saint-Brieuc 14
- Ehpad de Lempdes 14
- Bibliothèques municipales 14
- Travailleurs du nettoyage à Marseille 15
- Transdev : la grève continue 16

Agenda

- Fêtes et meetings 3

Les travailleurs doivent se défendre tous ensemble

Mardi 5 octobre, les syndicats CGT, FO, FSU et Solidaires appelaient les travailleurs à se mobiliser et à manifester. Ceux qui y ont participé ont eu raison de se saisir de l'occasion de marquer le coup. Cette journée pouvait aussi servir à discuter entre camarades de travail de ce qui serait nécessaire pour inverser la vapeur.

Et des raisons de manifester, il y en a. Les tarifs du gaz ont encore augmenté de 12,6% au 1^{er} octobre, comme ceux du fioul et de l'électricité. Cet hiver, pour des millions de familles ouvrières, les dépenses de chauffage vont exploser. Le gouvernement vient de mettre en application sa réforme de l'Assurance chômage. Elle va avoir des conséquences catastrophiques pour des millions de chômeurs. Sur une indemnité d'à peine 900 euros, certains vont perdre plus de 200 euros.

Et il y a tout ce qui se passe en sourdine. S'ajoutant aux plans de licenciements annoncés, des milliers d'intérimaires sont chaque jour jetés à la porte. Dans toutes les entreprises, les attaques contre les conditions de travail pleuvent: les pauses sont réduites, les cadences augmentées, les primes supprimées, le temps de travail rallongé. Et, pour faire passer tout cela, la discipline est renforcée et les sanctions tombent pour un oui, pour un non. Depuis le retour des congés d'été, le climat dans les entreprises s'est encore durci.

Oui, il y a des raisons de protester. Mais, sans parler des confédérations, comme la CFDT, pour qui « tout va très bien, Madame la marquise » et qui n'appelaient à rien du tout, pourquoi l'appel au 5 octobre est-il arrivé si tard? Pourquoi avoir dispersé la mobilisation avant même qu'elle ait lieu, en lançant d'autres appels à d'autres dates concernant certains secteurs particuliers de la classe ouvrière (retraités, enseignement, santé...)? Et on ne sait pas si cette journée aura une suite ou si elle sera sans lendemain.

Pourtant, la situation exige qu'on prépare l'unification des luttes futures autour des mêmes revendications, afin d'entraîner tous les travailleurs dans un combat général. Le grand patronat a profité de la crise sanitaire pour s'enrichir sans vergogne, en aggravant l'exploitation. Et, partout, les travailleurs sentent que de nouvelles décisions sont prises dans le secret des états-majors

des grandes entreprises où de nouveaux coups se concoctent.

À cause des pénuries de matières premières, de semi-conducteurs ou encore des retards de livraison, beaucoup d'entreprises alternent entre arrêt total de la production et surchauffe, parfois d'une semaine à l'autre. Les capitalistes comptent bien faire payer aux travailleurs le chaos de leur économie, pour que les profits des actionnaires continuent d'augmenter.

La direction de Renault a dit qu'elle voulait imposer jusqu'à 50 fois par an « l'overtime », cet allongement de la durée de travail annoncé le jour même, au bon vouloir du patron. Cela existe déjà dans d'autres entreprises mais, chez Renault, c'est une première. La direction veut aussi baisser le taux du paiement des heures supplémentaires. Les patrons ne se contentent plus de bloquer les salaires, ils les baissent. Et les hausses de prix sont aussi une baisse des salaires.

Alors, il faut que les travailleurs envisagent de s'organiser pour se battre. Les directions syndicales agissent comme si elles ne croyaient pas elles-mêmes en leur capacité à se mobiliser. Il ne faut pas que les travailleurs, à commencer par les militants syndicaux, se laissent enfoncer dans la démoralisation.

Les millions de travailleurs de ce pays représentent une force colossale. En plus d'être nombreux, ils sont au cœur de toute la production. Si l'ensemble de la classe ouvrière se mobilisait de façon explosive et déterminée, elle pourrait se faire craindre et contraindre le grand patronat et le gouvernement à reculer. Cette explosion sociale viendra inévitablement. Il faut s'y préparer.

Pour cela, les travailleurs ont besoin de leur propre programme. Ses éléments principaux sont simples. Il faut empêcher les suppressions d'emplois en imposant la répartition du travail entre tous, sans diminution de salaire; contraindre le grand patronat et le gouvernement à ce que le niveau des salaires et des pensions suive toutes les hausses de prix; contrôler les comptes des entreprises, pour savoir où est et où va l'argent.

Armée de ces objectifs-là, la classe ouvrière en lutte pourra être une force irrésistible.

Nathalie Arthaud



Dans la manifestation interprofessionnelle du 5 octobre à Paris.

Hausse des prix : le bouclier percé de Castex

Le Premier ministre, Castex, est intervenu au journal télévisé de 20 heures jeudi 30 septembre pour annoncer solennellement la mise en place d'un « bouclier tarifaire » contre les hausses des prix de l'énergie.

« Pour aider les Français à passer l'hiver », et pour tenter de protéger la popularité du futur candidat Macron à quelques mois de l'élection présidentielle, aurait-il pu rajouter.

L'augmentation de 12 % du prix du gaz intervenant le 1^{er} octobre n'étant pas annulée, Castex a promis qu'elle serait la dernière jusqu'en avril 2022. Mais,

après, les entreprises du secteur énergétique seront libres d'augmenter leurs tarifs et de rattraper leur manque à gagner.

Pour l'électricité, la hausse des tarifs serait limitée à 4%. Quant au prix de l'essence, le gouvernement ne fera rien dans l'immédiat car, d'après Castex, « on n'est pas dans l'explosion ». Pourtant, les prix ont

augmenté depuis le début de l'année entre 12 et 17 % suivant le carburant. Ceux qui sont obligés de prendre leur véhicule tous les jours pour se rendre à leur travail apprécieront. Il est vrai que, si toutes ces mesures se révèlent insuffisantes, Castex « envisage » de revaloriser le chèque énergie. Pour le gouvernement, il est surtout urgent d'attendre et il n'y a vraiment pas grand-chose à espérer d'un tel bouclier, qui ressemble surtout à une passoire.

De toute façon, il n'y a pas que les prix de l'énergie

Captain Castex contre l'inflation



qui partent à la hausse. Produits alimentaires, loyers... tout augmente ! Pour les travailleurs, la seule façon de protéger leur pouvoir d'achat est de revendiquer un salaire qui permette de vivre, quelles que soient les fluctuations des prix. Et pour cela, il faudra imposer que les salaires suivent réellement le coût de la vie : + 60 % d'augmentation du prix du gaz depuis le début

de l'année ? Les salaires, les allocations et les retraites doivent augmenter dans les mêmes proportions que les prix ! Et la facture, c'est aux grands groupes capitalistes qu'il faudra la présenter, à commencer par ceux qui, comme Engie, premier distributeur de gaz en Europe, sont les premiers bénéficiaires de la hausse des prix.

Camille Paglieri

Retraites : attaque programmée

Repousser l'âge de départ à la retraite à 65, 66 ou 67 ans, telle est la proposition d'Édouard Philippe dans une interview au magazine Challenges du 28 septembre.

L'ancien Premier ministre, qui a annoncé son soutien à Macron pour la présidentielle 2022, ne cache pas ses ambitions personnelles pour la suite. Et il cherche avant tout à faire parler de lui, à quelques jours du lancement de son propre parti politique.

De Macron à Xavier Bertrand, tous ont fait le même genre de déclarations sur la nécessité d'obliger les salariés à travailler

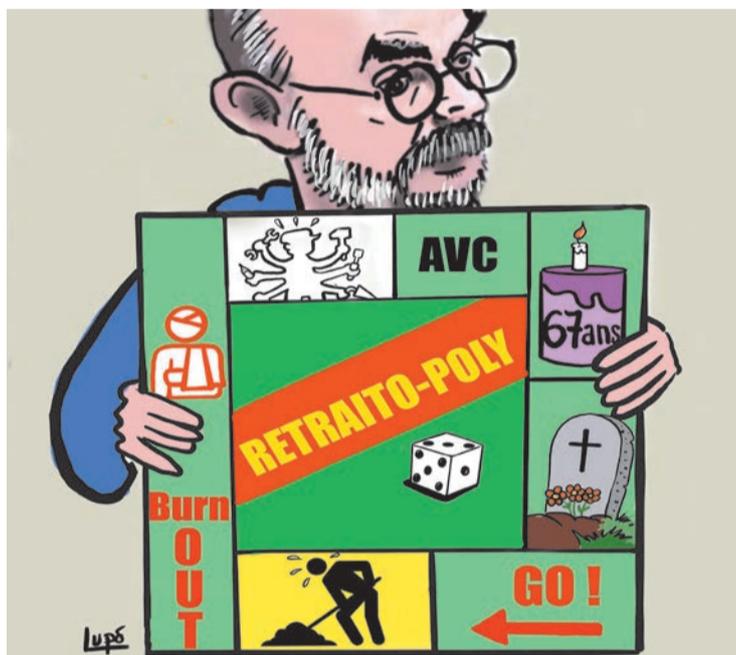
plus longtemps. Quel que soit le futur vainqueur de la compétition présidentielle, la bourgeoisie exigera de lui qu'il mène une telle réforme, comme l'a encore rappelé le dirigeant du Medef, qui s'est prononcé, lui, pour un départ à la retraite repoussé à 64 ans.

L'objectif n'est pas en réalité de faire travailler les salariés plus longtemps. La moitié de ceux qui atteignent l'âge de la retraite

sont sans travail, soit pour des raisons de santé, soit parce qu'à partir de 50 ans on devient trop vieux et pas assez rentable aux yeux des patrons. En fait, le véritable objectif de ces réformes est de faire des économies en réduisant le montant des pensions.

Autrement dit, tous ces réformateurs proclamés se préparent à appauvrir encore davantage les travailleurs les plus âgés, pour pouvoir continuer d'arroser le patronat de toutes sortes de subventions.

Lucas Pizet



Présidentielle 2022



Meeting à Paris avec Nathalie Arthaud
Samedi 9 octobre à 15 heures

Théâtre de la Mutualité
24, rue Saint-Victor, Paris 5^e
Métro : Maubert-Mutualité

Du fait des conditions sanitaires imposées, chaque participant devra présenter un passe sanitaire. Le meeting sera retransmis en direct sur le site de Lutte ouvrière.

AGENDA

Fêtes régionales de Lutte ouvrière

**Orléans
Fleury
les-Aubrais**

Samedi 9 octobre
de 14 heures
à minuit
Salle des Bicharderies
ZA des Bicharderies

**Tours
Saint-Pierre
des-Corps**

Samedi 9 octobre
de 14 h 30
à minuit
Salle des fêtes,
(près de la mairie)

Besançon

Samedi 16 octobre
de 15 heures
à minuit
Salle de la Malcombe

avec Nathalie Arthaud

Dijon

Dimanche 17 octobre
à partir de 11 h 30
à Longvic
avec Nathalie Arthaud

Reims

Dimanche 24 octobre
de 11 heures à 20 heures
Salle des Phéniciens
(Châtillons)
avec Nathalie Arthaud

Bordeaux

Samedi 6 novembre
de 11 heures à 19 heures
Salle Son-Tay
avec Jean-Pierre Mercier

Grenoble

Samedi 6 novembre
à partir de 15 heures
Salle des fêtes
d'Échirolles

avec Nathalie Arthaud

Le Mans

Samedi 6 novembre
à partir de 17 heures
Salle Pierre-Guédou

Rouen-Oissel

Samedi 13 novembre
de 16 heures à minuit
Palais des congrès -
14, avenue Saint-Julien
à Oissel
avec Nathalie Arthaud

Compiègne

Samedi 13 novembre
à partir de 16 heures
Salle des fêtes
de Margny-lès-
Compiègne

**Strasbourg-
Neudorf**

Dimanche 14 novembre
à partir de 11 heures
Foyer
23, rue du Lazaret

Bernard Tapie : margoulin d'honneur de la république

Après la mort de Bernard Tapie, les hommages officiels ont dégoûlé de tous les côtés pour saluer cet affairiste sans scrupule. Macron lui-même n'a pas été gêné de saluer celui dont « l'ambition, l'énergie et l'enthousiasme furent une source d'inspiration pour des générations de Français » !

Il faut dire que Bernard Tapie incarne jusqu'à la caricature les valeurs que défendent les laudateurs du capitalisme. Voilà donc le type de héros qu'aime à encenser un Macron. Né dans une famille populaire de Seine-Saint-Denis, Tapie n'a cessé de proclamer son amour de l'argent et, s'il a déployé de l'énergie, c'est pour en amasser par tous les moyens. Comme tant d'autres ambitieux peu fortunés, il a compté sur son bagout et son culot pour faire sa pelote.

Au début des années 1980, Tapie a trouvé un filon fertile : le rachat pour le franc symbolique, avec le soutien des tribunaux de commerce et d'élus locaux, d'entreprises en difficulté.

Sans réaliser le moindre investissement, mais en les dépeçant et en licenciant la plupart des travailleurs de ces entreprises, il les a revendues avec bénéfice. C'est ainsi que les salariés de Manufrance, de la Vie Claire, des balances Terrailon, des piles Wonder et, quelques années plus tard, ceux d'Adidas ou de Testut ont vu leurs vies brisées par le margoulin Tapie.

Recherchant la lumière en plus de l'argent, Tapie a créé dans cette période une équipe de cyclisme autour de Bernard Hinault et racheté l'Olympique de Marseille, qu'il a propulsé en haut de l'affiche, en injectant des millions pour acheter des joueurs... mais aussi des arbitres ou les équipes

adverses, comme celle de Valenciennes en 1993. Ses succès sportifs, ses passages à la télévision et sa gouaille l'ayant rendu populaire, et pas seulement à Marseille, Mitterrand, alors président, a choisi de l'aider à se faire élire député, avant de le nommer ministre de la Ville en 1992. Celui qui s'était fait élire en 1981 grâce aux voix ouvrières, en prétendant changer la vie des classes populaires, nommait ministre ce licencié d'ouvriers, animateur d'une émission baptisée Ambitions ! Après avoir renié toutes les promesses faites aux travailleurs, le PS au pouvoir érigeait en modèle un affairiste véreux.

Tapie resta cependant un parvenu qui ne s'était pas fait que des amis, en particulier dans le monde feutré des juges. Cela lui valut huit mois fermes de prison pour l'affaire VA-OM. Après une période plus discrète pendant laquelle il joua la comédie, cette fois



en professionnel, au théâtre et au cinéma, il profita de l'arrivée au pouvoir de son ami Sarkozy pour se refaire financièrement. S'estimant floué depuis 1994 par le Crédit lyonnais, qui avait organisé pour son compte la revente d'Adidas, Tapie obtint en 2008 de Christine Lagarde, ministre de Sarkozy, la mise en place d'un tribunal d'arbitrage. Cette fois, les juges étaient des amis et lui accordèrent 405 millions d'euros de dédommagement. La somme était astronomique et cet arbitrage

est encore contesté. Mais Tapie est mort avant la fin de cette procédure judiciaire, bien sûr sans avoir remboursé.

Voilà le combinard sans scrupule à qui de nombreux politiques, de Macron à Jean-Marie Le Pen en passant par Fabien Roussel, ont rendu hommage. Sans doute pensent-ils ainsi se rendre populaires. C'est montrer qu'ils n'ont pas plus de scrupules et de respect pour les travailleurs que n'en avait leur modèle.

Xavier Lachau

Procès Bygmalion : un bracelet pour le petit Nicolas

Judi 30 septembre, rendant son verdict dans l'affaire Bygmalion, le tribunal correctionnel de Paris a condamné Sarkozy à trois ans de prison, dont un an ferme, alors que le ministère public avait demandé un an de prison, dont six mois ferme.

Pour tenter de se faire réélire en 2012, Sarkozy avait crevé de quelque 20 millions, au minimum, le plafond des dépenses autorisées. Le tribunal correctionnel a reconnu « l'escroquerie » et jugé qu'il ne pouvait pas ignorer la situation de ses dépenses de campagne. Il avait déjà écopé de trois ans de prison, dont un an ferme, en mars dernier dans l'affaire des écoutes, dite affaire Bismuth. Celui qui s'était fait le chantre de la délinquance zéro commence donc à avoir un bon palmarès judiciaire. De là à penser que les portes du pénitencier vont bientôt se refermer sur lui, c'est une autre affaire.

Le verdict a été assorti d'un aménagement de peine lui permettant d'accomplir son année de prison ferme à domicile, équipé d'un bracelet électronique. De toute façon, comme pour le verdict du procès Bismuth, Sarkozy a fait appel, si bien que les condamnations pour ces deux affaires sont suspendues. Sarkozy et son équipe d'avocats jouent la montre, une Rolex bien sûr, et ce ne sont pas les moyens financiers, décisifs pour un prévenu, qui lui manquent pour gagner du temps.

Quant aux soutiens politiques de Sarkozy, même s'ils ne sont pas sans arrière-pensées, ils ne se dérobent pas. Ainsi, les ténors

Les Républicains ont à nouveau hurlé à l'injustice, à l'acharnement judiciaire, comme Sarkozy lui-même. Aucun candidat putatif de la droite à la prochaine présidentielle n'a oublié de lui rappeler son amitié. Même le Premier ministre, Jean Castex, le soir du verdict de l'affaire Bygmalion, a tenu à rappeler que Sarkozy n'avait rien d'un paria : « À titre personnel, je voudrais manifester mon amitié et mon affection pour le président Sarkozy », a-t-il déclaré au journal de 20 heures sur TF1.

Tous ces gens-là savent multiplier les déclarations sur un prétendu laxisme de la justice, mais cela ne s'applique jamais aux délinquants en col blanc de leurs amis qui vivent à Neuilly ou dans les beaux quartiers de Paris.

Boris Savin



Macron en visite à la SPA : c'est tout bête !

En visite dans un refuge pour chiens et chats, Emmanuel Macron s'est fait l'avocat de l'entente cordiale entre chasseurs et défenseurs des animaux. « On n'avancera qu'en les réconciliant », a-t-il déclaré. Il s'est

aussi vanté d'avoir fait équiper 50 abattoirs de caméras de vidéosurveillance, pour éviter les maltraitances dénoncées par les associations.

Il y a près d'un million d'abattoirs en France, et depuis octobre 2018 une

loi, prise à la suite de reportages dénonçant les maltraitances, préconise cette vidéosurveillance à titre expérimental.

Et voilà le résultat ! L'État a d'autre part versé en juillet dernier 125 millions d'euros

pour moderniser ces abattoirs, évidemment sans chercher à améliorer la situation de ceux qui y travaillent.

Chasseurs et défenseurs des animaux sont des électeurs que Macron aimerait bien voir se

réconcilier, au moins autour d'un bulletin de vote pour lui à la présidentielle. Quant aux patrons des abattoirs, ce sont des capitalistes qu'il ne faut surtout pas brusquer.

D. M.

Macron et l'Algérie: **mentalité colonialiste**

Le 30 septembre, Macron a tenu sur l'Algérie des propos allant de la critique contre son gouvernement et contre les Algériens accusés de haïr la France, à la négation de l'existence d'une nation algérienne au 19^e siècle.

Que Macron se soit expliqué ensuite sur ses propos ne change rien. Cette envolée aux relents coloniaux s'inscrit dans une opération politique qui vise à reconnaître du bout des lèvres certains crimes commis par la colonisation française, pour tenter de tourner la page, tout en continuant à la justifier, de même que la guerre d'Algérie.

Avant ces propos, Macron avait promis une loi « de reconnaissance et de réparation » en faveur des harkis, ces Algériens qui, durant la guerre menée par la France pour s'opposer à l'indépendance, ont combattu le FLN dans les rangs de l'armée coloniale. En 1962, la majorité d'entre eux ont été abandonnés sur place, par ordre de l'État français, et certains ont été massacrés. Quant à ceux qui ont pu rejoindre la France, ils ont été parqués dans des camps d'internement, dans des conditions scandaleuses. Seule une révolte des enfants de harkis, en 1975, a commencé à mettre fin à cette situation. Le drame des harkis et de leurs familles fait partie intégrante des crimes commis

par l'État français.

Mais Macron se moque du sort des harkis et de leurs descendants. Cette « reconnaissance » s'inscrit dans son opération visant à escamoter les responsabilités de l'impérialisme français, en déplaçant la question de la colonisation de l'Algérie par la France vers celle de la mémoire des victimes et de la réconciliation entre les peuples. Comme si les 130 ans de colonisation et la guerre infâme menée durant huit ans étaient le résultat des haines entre les populations, de la violence de celles-ci, et non celui d'une politique d'État pour la défense des intérêts de la puissance coloniale.

Macron a peaufiné sa mise en scène lors d'un repas regroupant 18 jeunes concernés par cette guerre coloniale du fait de leur histoire familiale, allant d'un descendant du général Salan – un des dirigeants de l'armée en Algérie, puis de l'OAS – à l'un des descendants d'un avocat algérien assassiné par l'armée française. C'est lors de ce repas qu'il a tenu les propos qui aujourd'hui font scandale.



Harkis aux côtés de l'armée française en Algérie, en 1957.

Bien entendu, cette colonisation, avec la présence d'une forte communauté d'Européens en Algérie durant des décennies, a laissé des séquelles dans les populations. En Algérie, des centaines de milliers de personnes ont des parents, des grands-parents qui ont subi les violences coloniales, la torture, les assassinats. En France, dix

millions de personnes ont aussi un lien avec cette colonisation, parce que leur famille était en Algérie, que leurs parents étaient soldats pendant la guerre, ou bien qu'ils sont enfants de combattants algériens ou de harkis.

Si la colonisation a ainsi marqué l'histoire des deux pays, de part et d'autre de la Méditerranée, c'est qu'elle

a été un crime contre les peuples qui s'inscrivait dans le développement du capitalisme européen et de sa domination sur le monde, ses richesses et les marchés. La fin des colonies n'a cependant pas signifié la fin de cette domination économique et politique. Les États impérialistes, comme l'État français, au nom des intérêts de leurs capitalistes, voudraient continuer à dominer les anciennes colonies, qu'ils considèrent comme leur pré carré. L'armée française qui s'est illustrée en Algérie, entre autres par la pratique de la torture est toujours présente en Afrique.

Les propos de Macron, insultants pour les Algériens, ont déclenché avec l'Algérie une crise, qu'il essaie de régler au nom de la réconciliation. Mais reconnaître les crimes commis durant la colonisation, parfois par des dirigeants ou des militaires toujours vivants, reviendrait à reconnaître les crimes de l'État dans son ensemble et à mettre en lumière leurs causes. Macron, en serviteur de la bourgeoisie, s'y refuse. Et au fond, quand il profère des propos pour plaire aux réactionnaires racistes et nostalgiques des colonies, c'est sans doute là qu'il est le plus sincère.

Marion Ajar

Sanofi : à qui profitent les vaccins ?

Sanofi a décidé d'arrêter le développement de son vaccin à ARN messager contre le Covid-19. Le responsable de la branche vaccins l'a justifié en déclarant : « Il n'y a pas de besoin de santé publique d'avoir un autre vaccin à ARN messager. » Comme si c'étaient les besoins de santé publique qui déterminaient les choix des industriels de la pharmacie, et en l'occurrence de Sanofi !

Depuis bientôt deux ans, on assiste à une véritable démonstration du fait que les industriels de la pharmacie sont comme tous les autres industriels : ils vendent des marchandises et n'ont donc pour objectif que les profits que le marché peut leur offrir.

Pour ne parler que de Sanofi, en mars 2020, ses dirigeants ont assuré que le vaccin, s'il voyait le jour, serait distribué en priorité aux États-Unis, puisque ces derniers sont les meilleurs payeurs.

Plus tard, quand les vaccins de Pfizer et Moderna se sont révélés efficaces, il n'a pas été question pour Sanofi – pas plus que pour

aucun autre industriel de la pharmacie – de mettre ses infrastructures à disposition pour fabriquer au plus vite les doses indispensables. Seule comptait la possibilité concrète de placer son propre vaccin éventuel sur le marché afin de récupérer une part de profit suffisamment consistante.

Aujourd'hui, Sanofi arrête le développement de son vaccin à ARN messager parce que ses services de marketing et ses financiers estiment, le marché étant aux mains de Pfizer et de Moderna, que le jeu n'en vaut pas la chandelle. En revanche, les mêmes services ont manifestement

décidé qu'il y a encore de l'argent à se faire avec l'autre vaccin, le vaccin à protéine recombinante développé avec le britannique GSK, pour lequel les travaux continuent. Ces décisions n'ont rien à voir avec des considérations de santé publique, mais plutôt avec les dividendes espérés pour les actionnaires

Sanofi n'en continue pas moins les recherches sur cette nouvelle technique de l'ARN messager. Elle s'annonce prometteuse puisqu'elle pourrait permettre de produire des vaccins contre d'autres types de maladies infectieuses, voire des traitements contre les cancers. Les espoirs sont tels que l'été dernier Sanofi a racheté pour près de 3 milliards d'euros une société de biotechnologie américaine spécialiste de cette technique.

D'un côté, des femmes et des hommes mettent au point des médicaments et

leurs recherches sont utiles à l'humanité. De l'autre, les seuls vrais décideurs sont des actionnaires, des capitalistes pour qui

ces médicaments ne sont rien d'autre que des marchandises, des sources de dividendes.

Sophie Gargan



Réforme de l'Assurance chômage : une attaque contre tous les travailleurs

Alors que la réforme de l'Assurance chômage est entrée en vigueur le 1^{er} octobre, la presse annonce que Pôle emploi distribue des bracelets de sécurité et installe des boîtiers d'alarme dans ses agences, au moins en Île-de-France.

La direction de Pôle emploi et la ministre du Travail, Elisabeth Borne, ont affirmé qu'il ne fallait y voir qu'une coïncidence. « C'est extrêmement choquant d'entretenir une confusion

avec la réforme de l'Assurance chômage », a déclaré la ministre.

Mais ce qui est le plus choquant, c'est la violence dont fait preuve le gouvernement en appliquant

une telle réforme. Selon les chiffres de l'Unedic, au moins 1,5 million de chômeurs vont voir leur allocation baisser en moyenne de 17%. Pour ceux qui travaillent entre trois et six mois dans l'année, l'indemnité de 885 euros par mois en moyenne passera après la réforme à 621 euros. Sous prétexte de lutter contre la précarité, le nouveau mode de calcul des allocations va

faire basculer dans encore plus de difficultés et de misère des familles entières puisque le travail intérimaire et les contrats courts sont le quotidien d'une large fraction de la classe ouvrière.

Cette réforme ne créera aucun emploi stable. Ce que vient d'obtenir le Medef, ce ne sont pas des moyens pour lutter contre le chômage mais une arme pour

contraindre les chômeurs à travailler pour n'importe quelle paye et faire ainsi pression sur les salaires de tous les travailleurs.

La colère que semble craindre la direction de Pôle emploi, il est bien souhaitable qu'elle éclate et qu'elle prenne pour cible le gouvernement et le patronat, son donneur d'ordres.

Boris Savin

Congrès des HLM : en panne de financement

Le congrès de l'Union sociale pour l'habitat (USH), qui regroupe les organismes HLM, s'est tenu à Bordeaux du 28 au 30 septembre.

Il est resté on ne peut plus consensuel avec les représentants de l'État, alors que celui-ci assèche leurs finances ainsi que celles des collectivités locales, entraînant une forte aggravation de la crise du logement.

Invité, le Premier ministre, Jean Castex, s'est déclaré profondément préoccupé par la baisse de la production de logements et par l'augmentation dramatique des prix dans certains territoires. Cela a suffi pour que la présidente de l'USH, Emmanuelle Cosse, « salue la prise de conscience, au plus haut niveau de l'État, de notre préoccupation face à la crise du logement », ajoutant que les annonces faites par

le Premier ministre « vont dans le bon sens ».

Pourtant, tout ce que Castex avait de nouveau dans sa besace pour favoriser la construction de logements HLM était une compensation par l'État aux collectivités locales d'une de leurs nombreuses pertes de recettes fiscales, celle de la taxe foncière, dont les bailleurs sociaux sont dispensés. Et encore, cette prise en charge ne jouera que pour les logements qui sortiront de terre à partir de 2024.

Les suppressions des différentes taxes locales sont de moins en moins compensées par l'État, ce qui rend difficile voire impossible de répondre aux dépenses

engendrées par l'arrivée de nouveaux habitants, par exemple pour créer davantage de classes dans les écoles ou pour l'entretien de nouvelles voies. Les collectivités locales doivent aussi prendre en charge une part croissante des dépenses liées à la construction ou à la rénovation d'un immeuble HLM à la place du bailleur, car l'État puise dans le budget des HLM, notamment en les obligeant à payer à sa place une partie des APL (aides personnalisées au logement). Mais peu importe à Emmanuelle Cosse, ancienne ministre Verte du Logement de Hollande entre février 2016 et mai 2017, qui reste bien plus proche des gouvernants que des victimes de la crise du logement.

Jean Sanday

Logement : davantage de besoins, moins de constructions

Alors que les besoins en logement sont de plus en plus criants, avec un pouvoir d'achat qui diminue, le nombre de constructions chute, ce qui accentue le grand écart par rapport à la demande et accélère l'augmentation des loyers.

Un récent rapport officiel commandé par le gouvernement chiffre entre 210 000 et 325 000 le nombre de logements qu'il faudrait construire chaque année jusqu'en 2030 pour répondre à l'augmentation du nombre de ménages. Et, dans l'immédiat, il y a déjà la demande de 4,1 millions de mal-logés !

Or en 2019, donc avant la crise sanitaire, les demandes d'autorisation de construire étaient déjà en recul de 14% par rapport à 2018 dans les zones les plus tendues, c'est-à-dire là où la demande non satisfaite est la plus forte et les loyers les plus élevés, en particulier l'Île-de-France et la Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Dans ces mêmes régions, le nombre de nouveaux logements HLM annoncés s'est réduit de 75 000 en 2016 à 62 000 en 2019, et à moins de 48 000 en 2020. Et même les HLM

qui finissent par émerger sont bien souvent trop chers pour un pouvoir d'achat qui diminue, surtout quand on y ajoute les charges et les dépenses d'énergie.

Le logement dit social, censé corriger un peu les aberrations de la loi du marché, joue de moins en moins ce rôle. Autant que pour la santé, le capitalisme montre concrètement son incapacité à répondre au besoin fondamental qu'est le logement, même dans un pays riche où existent des infrastructures, des matériaux, des engins de chantier et des outils informatiques, et où les qualifications, du maçon à l'ingénieur et à l'architecte, ne manquent pas. L'expropriation des trusts de la construction et des margouliniens de l'immobilier est aussi nécessaire que celle des laboratoires pharmaceutiques.

Jean Sanday



Manifestation pour le droit au logement social à Nice.

Incendies en Corse : EDF condamnée

Le tribunal d'Ajaccio, en Corse, vient de condamner le 14 septembre EDF pour avoir causé des incendies de végétation qui ont ravagé 4000 hectares le 23 juillet 2009. La Corse rejoint ainsi la Californie, où la compagnie locale PG&E a été condamnée pour avoir provoqué des incendies mortels en négligeant d'éclaircir la végétation proche des câbles.

Dans le cas d'EDF, il n'y a pas eu de morts, mais tout de même de gros dégâts. Plusieurs personnes ont témoigné qu'elles ont vu le feu se propager sur la végétation à partir des câbles électriques. Il aura pourtant fallu douze ans d'instruction pour aboutir à condamner EDF à la modique amende de 40000 euros, soit une pointe d'épingle comparée à ses

bénéfices. Cependant c'est la première fois que l'entreprise est condamnée pour avoir risqué de favoriser des incendies en ne coupant pas les branchages proches des câbles.

EDF a fait appel, malgré l'évidence qu'entretenir l'environnement des lignes électriques fait partie de ses obligations.

André Victor



Incendie en Corse en juillet 2009.

Abus sexuels dans l'Église : vers l'auto-absolution ?

La commission indépendante chargée d'enquêter sur les abus sexuels commis dans l'Église catholique de France a rendu son rapport le 5 octobre. Il est accablant.

Entre 1950 et 2020, 300 000 jeunes auraient subi des agressions sexuelles de la part de 3 000 prêtres et de laïcs évoluant dans le même milieu, catéchisme, école, patronage, colonie de vacances, etc. Le rapport souligne l'évidence : la hiérarchie catholique ne pouvait pas ignorer un tel phénomène. Elle a systématiquement protégé les coupables et demandé aux victimes de se taire pour « éviter le scandale ».

L'abus sexuel contre des enfants ou des adolescents est certes loin d'être l'apanage de l'Église catholique. La moitié des cas avérés sont commis dans le cercle familial ou le voisinage immédiat. Mais, alors que la société dans son ensemble tente depuis quelques décennies d'ouvrir les yeux sur ce fléau, l'Église a, jusqu'ici, nié ou minimisé les faits la concernant. Il aura fallu bien des procès, bien des témoignages et la mise au jour de bien des horreurs, chez les catholiques américains, irlandais, allemands et autres, pour que l'Église de France ouvre sa lamentable chambre aux secrets.

Aujourd'hui, les représentants les plus autorisés

de la hiérarchie catholique avouent leur « honte et leur effroi » et demandent pardon aux centaines de milliers de victimes. Ces excuses sont bien tardives et n'expliquent pas pourquoi les cas d'abus sexuels sur mineurs sont deux fois plus élevés dans les organisations catholiques que dans la société dans son ensemble. Mais ces raisons existent et il faut être évêque pour ne pas les voir.

L'Église s'est fait une spécialité de la répression de la sexualité, le célibat des prêtres en étant l'ornement le plus voyant, imposant d'ailleurs cette morale à toute la société, avec des résultats catastrophiques. Si elle n'est évidemment pas le seul organisme à confier des enfants à l'autorité des adultes, elle est la seule à élever ses prêtres au-dessus du commun des mortels, leur donnant une aura particulière dont il est facile d'abuser. Elle constitue de fait une secte, aussi nombreuse soit-elle, avec ses rites et ses secrets qu'on ne va pas divulguer au dehors. D'ailleurs, racontent les victimes, il n'y a parfois au dehors personne à qui aller parler. Enfin, et c'est sans doute le pire,

le fait que l'Église couvre les siens et tolère de fait ces comportements a fini par susciter les vocations, attirant les pédophiles en puissance. La commission d'enquête le souligne en parlant de « caractère systémique » du problème.

L'Église est en effet une organisation centralisée et hiérarchisée qui prétend ne pas avoir de comptes à rendre à la justice des hommes. Ainsi un prêtre abuseur commet un péché, susceptible d'être pardonné par son évêque, et pas un délit qui serait passible des tribunaux. Après avoir finalement été contrainte de mettre ses turpitudes sur la place publique, l'Église demande pourtant toujours à se juger elle-même, c'est-à-dire à s'absoudre une fois de plus, alors même que le nombre d'abus n'a pas baissé ces dernières années.

Cela n'empêchera pas les autorités ecclésiastiques de tenir le devant de la scène en toute occasion, les médias et les hommes politiques de prendre leur avis avec déférence, leur morale rétrograde de se faire entendre, si ce n'est de prévaloir. La société d'oppression a toujours besoin, même au 21^e siècle, de ce pilier de l'ordre qu'est l'Église catholique.

Paul Galois



Port de Granville, un des bateaux de pêche qui n'ont pas obtenu leur licence pour Jersey.

Pêche en Manche : l'absurdité des frontières

Le 30 septembre prenaient fin les autorisations provisoires de pêche dans les eaux de Jersey accordées aux marins pêcheurs normands.

Une des conséquences indirectes du Brexit était la révision par les autorités des îles anglo-normandes des licences de pêche dans leurs eaux territoriales, qui sont riches en poisson. Début mai, l'incertitude de la situation avait lancé une soixantaine de marins pêcheurs granvillais à l'assaut du port de Saint-Hélier, à Jersey, à moins de 40 kilomètres de leur port d'attache. Deux navires militaires britanniques et deux patrouilleurs français s'en étaient mêlés, et la ministre de la Mer s'était autorisé une petite déclaration guerrière, menaçant de couper l'alimentation de l'île en électricité, rien de moins !

Se considérant comme propriétaires de leurs eaux, les autorités jersiaises comme leurs homologues britanniques ont fait monter les enchères, imposant notamment pour délivrer les nouvelles licences que les propriétaires de bateaux donnent la preuve d'une activité dans les zones en question de onze jours minimum par an depuis 2017. Cette exigence est quasiment impossible à satisfaire pour les bateaux de moins de 12 mètres. Ils n'ont pas en effet l'obligation d'être équipés d'une balise VMS, système de positionnement automatique par satellite, dont les enregistrements permettraient

de prouver leurs passages à Jersey. Or, coûteuse discrimination, l'installation d'un tel équipement, pour les marins pêcheurs propriétaires, revient à 2 000 euros.

Le 29 septembre, les autorités jersiaises ont accordé 111 nouvelles licences définitives à des pêcheurs normands, sur les 175 demandées. Le mécontentement ne risque donc pas de diminuer, suscitant des frictions entre pêcheurs voisins, de part et d'autre du passage de la Déroute, qui sépare l'île de la côte ouest du Cotentin. Certains en France, à l'instar de la ministre, vont jusqu'à menacer leurs collègues britanniques de les empêcher de débarquer leurs prises dans les ports français, pourtant porte d'entrée toute proche pour le continent européen.

Le tarif en hausse du gazole, le prix fluctuant du poisson dans les criées, les arguties des autorités concurrentes pour accorder des autorisations, dont elles se servent comme moyens de pression, tout contribue à rendre de plus en plus difficile de vivre de son travail quand on est marin pêcheur. Les frontières qui prolifèrent, sur les cartes ou dans les esprits, aggravent encore les choses.

Viviane Lafont



Manifestation contre les crimes pédophiles dans l'Église devant le Vatican en février 2019.

Régions : budget en baisse, qui paiera ?

Le 30 septembre, au congrès des Régions de France, le Premier ministre, Jean Castex, a reçu un accueil plus que frais de la part des présidents de ces collectivités.

C'était sans surprise, puisque le gouvernement venait de présenter un projet de loi de finances pour 2022 réduisant leurs dotations de 50 millions

d'euros.

Globalement, d'après les chiffres officiels de 2020, le quart du budget des régions sert aux transports ferroviaires, routiers, et même fluviaux ou maritimes ; entre 15 % et 20 % sont dévolus aux lycées, un peu plus de 10 % à l'emploi et à la formation, et le reste essentiellement au soutien et à l'accompagnement des

entreprises, à l'innovation et à la recherche.

Les présidents de région ont fait valoir, dans un communiqué, qu'ils avaient même investi plus que leur part pour cofinancer avec l'État des programmes de « Territoires d'industrie », alors que celui-ci refuse toujours de compenser les pertes de recettes dans les transports.

C'est l'éternel problème du financement de la décentralisation, ces tâches passées de la responsabilité du gouvernement à celle des collectivités locales, sans que le budget suive, qu'il s'agisse des régions, des départements ou des municipalités.

Quel que soit le résultat de ce petit bras de fer, économique et politique,

entre l'état-major régional et le gouvernement, on peut être sûr que le dernier recours est quasiment toujours la ponction sur les usagers des transports, les suppressions d'emplois ou la réduction des investissements scolaires, bien plus que la baisse des subventions aux patrons, surtout quand ils sont gros.

Sylvie Maréchal

Italie : l'accueil des migrants lourdement condamné

Plus de treize ans de prison et 500 000 euros de financements européens à rembourser : cette lourde condamnation, prononcée par le tribunal de Locri, en Calabre, ne frappe pourtant pas un mafieux trafiquant de drogue et auteur de règlements de comptes sanglants.

Deux fois plus lourd que les réquisitions du parquet, le verdict est celui du procès intenté à Domenico Lucano, ancien maire du village calabrais de Riace qui, au fil des années passées à diriger la commune, avait accueilli des milliers de migrants.

Domenico Lucano avait incité les habitants d'origine du village, ayant eux-mêmes émigré dans le nord de l'Italie pour y travailler, à mettre leurs maisons à disposition. De nombreuses habitations inoccupées ou abandonnées avaient été restaurées, des activités d'artisanat et des commerces avaient rouvert et l'école du village avait pu être

qui y voient, à juste titre, la transformation de l'accueil et de l'aide aux migrants en délit sévèrement puni. « Si une personnalité comme Lucano voit son honneur traîné dans la boue, accusé de s'être enrichi sur les migrants alors qu'il a tout sacrifié à l'accueil, s'il est condamné aussi lourdement qu'un meurtrier, c'est pour dire à tous ceux qui veulent se montrer simplement humains : ce sera à vos risques et périls », expliquait un militant associatif venu à Riace pour manifester son soutien à l'ancien maire, samedi 2 octobre.

Une partie des représentants de la gauche se sont déclarés solidaires de Luca-



Chantier du bâtiment en Italie.

On meurt de plus en plus au travail

En l'espace de deux jours, durant le mois de septembre, onze travailleurs ont trouvé la mort sur leur lieu de travail. Ils s'ajoutent au bilan macabre dressé par les statistiques officielles italiennes, qui recense 772 morts d'accidents du travail entre janvier et août 2021.

L'un, maçon, a perdu la vie lorsque le plafond et le balcon de l'immeuble sur lequel il travaillait ont brutalement cédé. Un autre maçon a fait une chute mortelle du onzième étage, sur le chantier d'une tour, dans un quartier de Rome, tandis qu'un ouvrier de la voirie est mort écrasé par un camion alors qu'il balisait le chantier, sur une autoroute, dans la province de Foggia. À Milan, ce sont deux ouvriers chargés de remplir un réservoir d'azote liquide semi-enterré qui sont morts asphyxiés et congelés, etc.

La liste sans fin des accidents du travail mortels concerne l'ensemble du pays et de la classe ouvrière, même si le bâtiment figure en haut du palmarès. Ce triste record ne doit rien au hasard : le secteur du bâtiment compte parmi ceux où la sous-traitance en cascade est la plus répandue, multipliant les risques pour des travailleurs qui ne se connaissent pas entre eux et qui découvrent le chantier et ses dangers, sans qu'aucune consigne de sécurité soit parfois donnée, sans parler des moyens de s'en protéger.

Loin d'être synonyme d'embauches, la « reprise économique » vantée par le gouvernement se traduit, pour les travailleurs, par une aggravation des conditions de travail, avec des rythmes et des cadences plus durs. Avec la levée des restrictions sanitaires, l'interdiction des licenciements, en vigueur

au plus fort de la pandémie, a été levée le 1^{er} juillet. La menace du chômage exerce une pression supplémentaire sur les travailleurs, pour les contraindre à accepter des mesures de sécurité moins protectrices, quand elles ne sont pas totalement inexistantes.

Des chiffres comme ceux-là font régulièrement la une de l'actualité. L'Italie est l'un des pays riches d'Europe où depuis longtemps l'on meurt le plus d'être ouvrier. En 2008, on dénombrait 4,5 morts au travail pour 100 000 travailleurs dans le pays, contre 1,84 en France ou 1,02 au Royaume-Uni. Et en 2015 la moyenne des morts au travail s'établissait déjà à trois victimes par jour, moyenne dépassée aujourd'hui.

Devant cette avalanche de victimes en quelques jours, le gouvernement s'est fendu

de déclarations affligées sur la « nécessité d'arrêter le massacre » et a promis quelques mesures, parmi lesquelles l'embauche d'inspecteurs du travail, la suspension immédiate des activités d'une entreprise où des manquements graves à la sécurité seraient constatés, ou encore des formations dans les ateliers et les écoles, financées par les régions. Les embauches promises, insuffisantes au regard des besoins réels, verront-elles vraiment le jour ? Les sanctions promises seront-elles plus dissuasives que celles déjà inscrites dans la loi ? Les formations plus efficaces ?

En réalité, ce qui fait augmenter le nombre d'accidents du travail mortels est inscrit dans la « reprise » économique à la sauce patronale, qui consiste à assurer la reprise plein pot des profits, en accentuant l'exploitation des travailleurs et au mépris de leur vie. C'est à ce système d'exploitation que la classe ouvrière doit s'opposer, pour ne pas perdre sa vie à la gagner.

N. C.

Danemark : les barbelés de la gauche

Quinze kilomètres de fils barbelés coupants comme des rasoirs et pouvant provoquer des blessures mortelles : c'est ce que le Danemark a offert à la Lituanie pour l'aider à finir la clôture de 500 kilomètres qu'elle installe à sa frontière avec la Biélorussie, afin d'empêcher les migrants d'entrer sur son territoire.

Le gouvernement danois se dit de gauche, celui de Lituanie de droite : ils mènent pourtant la même politique inhumaine, celle de tous les États européens vis-à-vis d'hommes, de femmes et d'enfants qui fuient leur pays et cherchent un havre de paix en Europe.

D.M.

QUIFINANZA



Panneau d'accueil à l'entrée de Riace.

sauvée par l'arrivée de ces nouveaux habitants.

Ce « village de l'accueil », comme le proclamait fièrement une pancarte à l'entrée du bourg, n'était pas du goût du gouvernement Conte, arrivé au pouvoir en 2018. Son ministre de l'Intérieur, le dirigeant d'extrême droite Salvini, avait fait de Riace le symbole d'un prétendu « business de l'immigration » et Lucano avait été mis en examen et en résidence surveillée, rien moins que pour aide à l'immigration clandestine, escroquerie et association de malfaiteurs.

La condamnation de Lucano a suscité une vague d'indignation parmi les militants associatifs et antiracistes,

no, non sans arrière-pensées électorales, à la veille d'un scrutin municipal à valeur de test national dans plusieurs grandes villes du pays. La politique d'un Salvini, lorsqu'il était ministre, et ses déclarations actuelles sur les « criminels » de gauche qui favorisent « les criminels migrants » ont en effet de quoi écœurer. Mais il ne faut pas oublier que la politique antimigrants, faite d'accords passés avec les bandes armées libyennes et de campagnes contre les bateaux des ONG accusés d'aider les passeurs, a été commencée par le gouvernement « de gauche » de Renzi et son ministre de l'Intérieur, Minniti.

Nadia Cantale

Grande-Bretagne : un système en panne sèche

Depuis fin septembre, la Grande-Bretagne est confrontée à une pénurie d'essence dans les stations-service, dont le gouvernement conservateur de Boris Johnson a d'abord nié l'existence, avant de se résigner lundi 4 octobre à recourir à l'armée pour compenser le manque de chauffeurs routiers.

Le recours à des soldats, dont des conducteurs de tanks, pour débloquent les livraisons de carburant, est un aveu que les solutions bricolées tardivement par Johnson ne résoudront rien à court terme. S'il a fini par offrir 5 000 visas aux routiers européens, il est déjà certain que cela ne suffira pas à combler rapidement les 100 000 postes vacants dans le secteur. Johnson a

prévenu que ces visas ne dépasseront pas les trois mois ! Pas de quoi faire retraverser la Manche aux 25 000 chauffeurs étrangers que le Brexit et ses nouvelles contraintes administratives avaient poussés à rentrer dans leur pays d'origine. Les 5 500 visas offerts dans le secteur des abattoirs, temporaires eux aussi, ne feront pas plus de miracle.

Les ministres se dé-

faussent en expliquant que le Brexit ne serait pour rien dans ce chaos : celui-ci serait imputable au Covid, qui aurait retardé les formations des apprentis routiers. L'explication est un peu courte. Comme le savent et le répètent les routiers britanniques eux-mêmes, même les travailleurs privés d'emploi rechignent à se tourner vers ce métier, et cela d'abord à cause des salaires insuffisants et des conditions pénibles, en particulier les semaines à rallonge et les aires de repos réputées moins bien équipées encore que sur le continent. Mais améliorer le quotidien des routiers est



File d'attente dans une station-service.

un remède que ni les employeurs ni le gouvernement n'envisagent.

À l'heure où l'intervention des militaires commençait, la partie la plus peuplée du pays (Londres et le Sud-Est) était encore paralysée par nombre d'embouteillages, avec 40 % des stations privées de super ou de diesel, et 20 % des stations encore sans carburant du tout. La pénurie de chauffeurs n'a pas seulement perturbé l'approvisionnement des supermarchés et des pharmacies. Elle a aussi paralysé l'activité de bien des travailleurs : salariés qui ne peuvent se rendre au travail qu'en voiture, autoentrepreneurs dont la camionnette est le gagne-pain. Et quand des aides à domicile et des soignants ont demandé au gouvernement d'être ravitaillés prioritairement en essence, ce fut une fin de non-recevoir.

Lundi 4 octobre, les communicants gouvernementaux assuraient qu'il ne faudrait pas plus d'une semaine pour que les choses

reviennent à la normale. Cela suffira-t-il à faire remonter la cote de confiance en Johnson, tombée à 34 % à tout juste quelques jours du congrès annuel du Parti conservateur ? Chacun sait que, passé cette pénurie, d'autres pénuries ne manqueront pas de se produire, car les « prolétaires de tous les pays » exclus par le Brexit manquent déjà dans la santé et l'agriculture.

Si la pénurie d'essence était sans conséquences sur la vie des travailleurs, il y aurait de quoi rire, tant la situation est absurde. Elle illustre l'incurie des dirigeants politiques, empêtrés dans des problèmes que leur propre démagogie protectionniste a engendrés, et incapables de réagir autrement qu'après-coup à des dysfonctionnements parfaitement prévisibles. Elle illustre surtout la folie d'un système capitaliste incontrôlable, dont le Brexit et la pandémie contribuent à aggraver les déséquilibres fondamentaux.

Thierry Hervé

Syrie : la crise sanitaire et toujours la guerre

Dans le nord de la Syrie, le nombre de cas de Covid-19 a explosé ces dernières semaines. Les hôpitaux sont débordés. Dans certaines des zones les plus touchées par la guerre qui a sévi dans le pays depuis 2011, les infrastructures sanitaires sont totalement insuffisantes, les fournitures médicales de base et les doses de vaccin manquent.

Dans la région d'Idlib, au nord, où près de la moitié des plus de trois millions d'habitants ont été déplacés par le conflit, le nombre d'infections quotidiennes enregistrées dépasse désormais les 1 000 cas par jour. Le Covid est une catastrophe supplémentaire pour la population dans ce pays détruit par dix années de guerre.

Depuis dix ans en effet, après que le mouvement d'opposition à la dictature de Bachar al-Assad, déclenché au printemps 2011, a laissé la place à une guerre entre bandes armées du régime et une myriade de groupes djihadistes, la population subit les bombardements et les privations de toute sorte. 500 000 personnes sont

mortes et des millions ont dû fuir les zones de combat.

Si le régime a aujourd'hui repris la grande majorité du territoire syrien, la guerre n'est pas terminée. Ainsi cet été, dans le Sud, à Deraa d'où est partie il y a dix ans la contestation du régime et où, en mai dernier, des manifestants protestaient contre l'élection présidentielle remportée par Bachar al-Assad, les bombardements des armées syrienne et russe ont repris. En juillet et août, près de 40 000 personnes ont dû fuir. Dans la ville reconquise depuis par le régime, la trêve a permis le retour des déplacés. Mais beaucoup ont trouvé leur quartier détruit et la situation sanitaire reste très précaire.

Au nord-ouest, dans l'enclave d'Idlib, les combats se poursuivent entre forces armées du régime, soutenues par la Russie, et leurs opposants, des groupes djihadistes appuyés par la Turquie. Sur les 4 millions d'habitants qui se retrouvent entassés dans cette enclave, 2,5 sont des déplacés, des familles chassées par les bombardements, outre des combattants des groupes armés.

Dans le reste du pays, si les combats ont cessé, la population doit survivre dans des villes en grande partie détruites. Les puissances impérialistes, et en premier lieu les États-Unis, font régulièrement mine de s'inquiéter du sort des Syriens, dénonçant les atrocités commises par le régime. Mais Assad lui-même est une de leurs créatures et elles portent par leurs interventions une responsabilité écrasante dans la situation de la Syrie.

Aline Rétesse



Pas d'école pour les enfants du camp de réfugiés d'Idlib.

Aux éditions
Les Bons Caractères
**Les convulsions
du capitalisme**
depuis la Seconde
Guerre mondiale

Par Serge Benham

L'après-guerre, dans les années 1950 et 1960, a connu une période de large expansion du capitalisme, appelée en France les « Trente Glorieuses ». Dans tous les pays industrialisés, la production industrielle fut multipliée par trois, quatre ou cinq en deux décennies, le chômage de masse fut considérablement réduit, le niveau de vie de la classe ouvrière put augmenter.

Pour les partisans du mode de production capitaliste, c'était la preuve que leur système pouvait dépasser les crises.

Hélas pour eux, cet « âge d'or » n'était en fait qu'une phase bien particulière, une parenthèse qui se termina dans les années 1970 par une crise à rebonds dont nous connaissons aujourd'hui, près de 50 ans plus tard, les soubresauts continuels.

éditions les Bons Caractères - Collection Éclairage
144 pages - 8,20 euros

En vente dans toutes les bonnes librairies et sur le site
editions@lesbonscaractères.com



Le procès de Nuremberg : quelques dirigeants nazis condamnés, l'impérialisme absous

Il y a 75 ans, le 1^{er} octobre 1946, se terminait le procès du tribunal militaire international de Nuremberg. Vingt-et-un responsables nazis, parmi les dirigeants du régime hitlérien, organisateurs en particulier de l'extermination massive des Juifs et des Tziganes, et de bien d'autres forfaits, comparaissaient. Hitler, Himmler et Goebbels, qui s'étaient suicidés, échappaient au procès.

Symboliquement, les Alliés avaient choisi Nuremberg, ville des grandes mises en scène du Parti nazi, où de plus avaient été promulguées les lois antisémites en 1935. Ce procès avait été préparé et programmé dès 1942, avant la fin de la guerre, par les représentants des puissances américaine, britannique et soviétique. Le choix des accusés, les juges, leur nationalité, devaient répondre à un savant équilibre entre ces puissances, auxquelles allait finalement s'ajouter la France.

continuer de s'appuyer sur une partie de l'appareil dirigeant japonais.

La justice sur mesure des vainqueurs

Le procès de Nuremberg prétendait désigner les responsables des atrocités de la guerre qui venait de finir. En citant à comparaître quelques dirigeants nazis et en désignant les organisations nazies et le peuple allemand comme coupables, les vainqueurs voulaient éviter d'autres interrogations. Comment un régime



Accusés au procès de Nuremberg.

et responsables des millions de morts. Le fait que la bourgeoisie allemande avait fait appel à Hitler pour mater la classe ouvrière, et ce avec l'approbation des autres brigands impérialistes, était évidemment passé sous silence.

La crise de 1929 avait exacerbé la concurrence entre les différentes puissances, menant à la guerre. Celle-ci avait opposé deux camps impérialistes, l'un qui disposait de nombreuses colonies et d'importantes zones d'influence, et l'autre gêné ou étranglé dans son développement parce qu'il n'en avait pas, ou peu, et qu'il avait perdu la précédente guerre, celle de 1914-1918.

En 1940, dans le *Manifeste d'alarme*, Trotsky avait ainsi analysé le conflit : « La présente guerre – la deuxième guerre impérialiste – n'est pas un accident, ne résulte pas de la volonté de tel ou tel dictateur. Elle a été prédite depuis longtemps. Son origine dérive inexorablement des contradictions des intérêts capitalistes internationaux. Contrairement aux fables officielles destinées à droguer le peuple, la cause principale de la guerre comme des autres maux sociaux – le chômage, le coût élevé de la vie, le fascisme, l'oppression coloniale – est la propriété privée des moyens de production et l'État bourgeois qui repose sur ces fondements. »

Une mise en scène pour disculper le capitalisme

Lors du procès, les accusés plaident tous non coupables, que ce soit en invoquant l'irresponsabilité ou en larmoyant. Qu'avaient-ils fait d'autre qu'obéir ? L'obéissance à l'État était-elle condamnable ? Bien sûr, les accusés avaient été au cœur du système nazi et y avaient eu un rôle d'instigateurs et d'organiseurs.

Mais l'opération des Alliés consistait à ne discuter que de la responsabilité individuelle de chacun, accusé de crimes contre la paix ou contre l'humanité, tout cela au nom de la morale. C'était esquiver leurs propres responsabilités et leurs propres crimes de guerre, dont les bombardements de terreur détruisant les villes allemandes et japonaises, et les deux bombes atomiques. C'était, surtout, cacher la responsabilité historique du système impérialiste, la lutte américaine pour la domination mondiale, le combat de la France et de la Grande-Bretagne pour garder leur empire colonial.

À l'issue du procès, douze des prévenus furent condamnés à mort, trois à la perpétuité, quatre à de lourdes peines de prison et trois furent acquittés : le ministre de l'Économie, président de la Reichsbank puis conseiller personnel d'Hitler, Schacht, qui avait organisé le financement du réarmement de l'Allemagne et la préparation de la guerre ;

Von Papen qui avait préparé la venue au pouvoir de Hitler, et Fritzche, qui avait été responsable des informations au ministère de la Propagande. Pourquoi ceux-ci n'étaient-ils pas condamnés ? Le tribunal, pour sa crédibilité, devait montrer qu'il savait distinguer les différents degrés de responsabilité individuelle.

Barta, militant du courant à l'origine de Voix ouvrière et de Lutte ouvrière, écrivit à l'époque à propos de ce procès : « Si la classe ouvrière pouvait, elle, faire parler les accusés de Nuremberg, ses révélations dévoileraient entièrement la complicité dans cette guerre des brigands capitalistes de tous les pays contre leurs peuples. À défaut, le procès de Nuremberg n'est qu'une mise en scène (comme les procès Pétain ou Laval) pour que, grâce à quelques boucs émissaires, le capitalisme international puisse continuer ses crimes. » Malgré les années écoulées, ce jugement peut être repris intégralement.

Inès Rabah



Dresde en 1945.

Le même genre de mise en scène allait d'ailleurs avoir lieu plus tard contre certains dirigeants du Japon vaincu. Le procès de Tokyo commença le 3 mai 1946, avec onze juges appartenant chacun à une nation du camp des vainqueurs. Vingt-huit personnalités politiques et militaires furent assignées à comparaître, mais l'empereur et les membres de sa famille impliqués échappèrent à toute poursuite. Les dirigeants américains tenaient avant tout à éviter qu'un vide du pouvoir se produise dans le pays après la fin de la guerre et contrôlèrent entièrement le procès de façon à pouvoir

aussi monstrueux avait-il pu être mis en place dans une des nations les plus riches et avancées du monde capitaliste d'avant-guerre ? Cette question n'était pas posée et ne devait pas l'être.

Les puissances victorieuses choisirent d'attribuer le nazisme à la folie individuelle, au délire de puissance de quelques-uns, qu'il s'agissait de juger individuellement, sans chercher d'autres explications. En proclamant que leur combat avait été mené au nom de la liberté contre la dictature et le fascisme, elles justifiaient leur propre barbarie contre les peuples vaincus et les désignaient comme complices

Lisez Lutte de classe, revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 218 (septembre-octobre 2021)

- Afghanistan : le retour des talibans, résultat de vingt ans de guerre impérialiste
- Désastre sanitaire et mobilisation sociale en Martinique et en Guadeloupe
- La Côte d'Ivoire après le retour de Gbagbo : vers une nouvelle crise politique ?
- Palestine – Israël : l'oppression nourrit le chaos et renforce les courants réactionnaires
- Allemagne : après seize ans, la fin de l'ère Merkel
- Feux de forêt en Californie : la crise s'aggrave
- Le retour de l'inflation

Prix : 2,5 € – envoi contre cinq timbres à 1,28 €.



Dans l'hôtellerie et ailleurs : il faut augmenter les salaires

Avec la hausse des prix, la question des bas salaires devient cruciale. Les travailleurs de l'hôtellerie et restauration sont particulièrement concernés.

Cette année, les négociations engagées depuis quelques semaines entre les syndicats et les organisations patronales de ce secteur se font dans un contexte un peu moins défavorable pour les salariés.

Le secteur a perdu plus de 200 000 emplois du fait de la pandémie et a bien du mal à recruter alors que grâce aux aides de l'État, malgré un an et demi de pandémie, les entreprises du secteur se portent bien. La ministre du Travail, Élisabeth Borne, a d'ailleurs interpellé les patrons de l'hôtellerie et de la restauration pour qu'ils revalorisent les salaires même si, pour ses propres salariés,

l'État a fixé l'augmentation à 37 euros par mois pour les plus bas salaires. C'est à peine quelques euros au-dessus de l'augmentation du smic du 1^{er} octobre.

D'après le président de l'organisation patronale des saisonniers de l'hôtellerie, les employeurs seraient ouverts au versement d'un 13^e mois et à la mise en place d'une participation ou d'un intéressement. Ils proposeraient entre 6 et 9% d'augmentation, ce qu'ils qualifient d'accord historique.

Même si les patrons cèdent cette augmentation, elle sera loin de compenser les augmentations des prix de l'énergie, de

l'alimentation, des loyers... Mais, même pour ces quelques euros, ce représentant du patronat réclame l'aide de l'État. Il explique que les exonérations de cotisations sur les plus bas salaires incitent les patrons à payer les salaires minimum, et conclut que, pour inciter les patrons à mieux payer leurs salariés, l'État doit exonérer les salaires dits intermédiaires, un peu plus élevés que le smic.

Au nom de la lutte pour la compétitivité ou des difficultés des entreprises, l'État aide les patrons à payer une partie des salaires par le biais d'une exonération de charges. Il en est ainsi depuis des dizaines d'années, et les patrons en redemandent. Il suffit



maintenant d'écouter les propositions des présidentiables pour savoir qu'ils seront servis, quel que soit l'élu.

Pour que les salariés du bas de l'échelle parviennent vraiment à joindre les deux bouts, c'est une revalorisation des salaires de plusieurs centaines d'euros qui serait nécessaire. Il faut non

seulement compenser les pertes liées au quasi-blocage des salaires depuis des décennies mais face à la reprise de l'inflation, il faut imposer une échelle mobile des salaires, c'est-à-dire une augmentation des salaires qui suive celle des prix. C'est une question de survie pour les travailleurs.

Inès Rabah

Transports en commun Lyonnais : un accord qui ne règle rien

Après avoir fait grève le 20 septembre, les agents des Transports en commun de Lyon et de la Métropole ont de nouveau arrêté le travail jeudi 30 et se sont retrouvés à 200 environ devant le siège de leur entreprise, Keolis, à la Part-Dieu.

Leurs revendications portent toujours sur les conditions de travail, la sécurité et les salaires. Le mouvement était parti d'un dépôt où un chauffeur avait

été agressé : une agression de trop ! Et ils en ont assez des temps de parcours qui ne leur permettent pas de souffler entre deux trajets, pas même parfois d'aller aux toilettes, et des journées à rallonge où les coupures ne leur sont pas payées. Quant aux salaires, ils réclament 200 euros net d'augmentation mensuelle pour tous. Une conductrice, révoltée, témoigne qu'au bout de vingt ans de travail elle ne touche que 1 670 euros.

Quand ils ont appris que, dans la nuit et juste avant leur grève, deux organisations syndicales avaient signé avec la direction un accord pour une prime sur quatre mois et quelques promesses sur la sécurité, sans leur demander leur

avis, certains grévistes se sont sentis trahis. Ils ne veulent pas des miettes, mais une véritable augmentation de salaire : Keolis a de l'argent, mais jamais pour eux. Ils veulent leur dû, des salaires corrects, alors qu'ils travaillent les samedis, dimanches et jours fériés, sans toujours voir leur famille.

Les manifestants n'acceptent pas l'accord qui a été signé mais remarquent que

le fait de s'être mobilisés tous ensemble a permis un premier recul de la direction. Certains regardent du côté de la grève des travailleurs de Transdev et pensent qu'il faudrait faire comme eux et se mettre complètement en grève. Aussi, même si les dirigeants de l'entreprise proclament dans la presse que la grève est finie, beaucoup pensent que ça ne va pas s'arrêter là.

Correspondant LO



PPG - Bezons : la lutte contre la fermeture continue

Samedi 2 octobre, les travailleurs de l'usine PPG de Bezons, dans le Val-d'Oise, spécialisée dans la production de mastic pour l'automobile et l'aéronautique, ont organisé un rassemblement d'une centaine de personnes pour demander l'interdiction des licenciements.

Fiers d'avoir repoussé la date de la fermeture de leur entreprise au printemps dernier, les salariés de PPG comptent bien utiliser ce délai pour continuer à affirmer leur opposition aux 208 licenciements programmés et tentent d'élargir leur mobilisation pour mener un combat commun avec d'autres travailleurs.

Dans ce but, en commun

avec des travailleurs du groupe de tourisme TUI, confrontés à un plan de licenciements, ils avaient invité des délégations de travailleurs d'autres entreprises. Plusieurs interventions ont dénoncé les nombreuses attaques contre les travailleurs et souligné ce qu'elles ont de commun malgré les spécificités de chaque entreprise : emplois

supprimés, manque de postes, remise en cause des conditions de travail et baisses de salaire sont le résultat d'une véritable guerre menée par les patrons pour accroître leurs profits.

Les travailleurs ne sont pas condamnés à subir sans réagir. C'est avec l'objectif de mobiliser et de résister que les participants se sont donné rendez-vous, dans un premier temps à la manifestation du 5 octobre, et pour une autre manifestation contre les licenciements le 19 novembre à Paris.

Correspondant LO

Disneyland - Paris : "horaires adaptés, esclavage déguisé !"

Mardi 5 octobre, une soixantaine de militants de la CGT Disneyland Paris se sont rassemblés devant l'entrée du parc, pour dénoncer les salaires de misère et surtout les mal nommés « horaires adaptés ».

Ces horaires sont entrés en vigueur depuis septembre 2020 et ont été imposés aux trois quarts des 15 000 salariés du parc depuis la deuxième réouverture, en juin dernier.

Pour économiser du personnel, Disney module les horaires de façon que les équipes du matin et du soir ne se chevauchent plus. Les conséquences sont catastrophiques pour la vie personnelle et la santé des travailleurs des attractions, de la restauration, des boutiques et des hôtels : plannings chamboulés, parfois en dernière minute, journées de travail de dix heures pouvant se terminer à

22 heures, demandes de congés refusées, suppression des deux jours de repos consécutifs, alors que la direction s'était engagée à ne pas y toucher. Et les salariés ne peuvent même plus protester auprès de leur responsable car c'est désormais un logiciel qui, à distance, gère les plannings.

« Horaires adaptés, esclavage déguisé ! », scandaient les militants de la CGT. Adaptés, ces horaires le sont à la soif de profit des actionnaires. La seule réponse que Disney mérite, c'est un coup de colère de tous.

Correspondant LO

Stelia – Rochefort : augmenter le temps de travail, c'est non !

Stelia, filiale d'Airbus, fabrique certaines structures, sièges et fauteuils avec un peu plus de 7 000 salariés, dont 1 000 sur le site de Rochefort, en Charente-Maritime. En 2020, la direction avait mis à la porte intérimaires et sous-traitants en même temps qu'elle instaurait du chômage partiel et supprimait plus de 704 CDI, dont 95 à Rochefort. Aujourd'hui, la production reprend son niveau d'avant Covid. Pour compenser le travail que faisaient des travailleurs aujourd'hui licenciés, la direction veut augmenter le temps de travail de ceux qui restent de 2h30 par semaine. Un embrouillamini de compensations sans aucune garantie s'y ajoute pour tenter de tromper les salariés, et aussi pour permettre à certains syndicats d'accompagner le recul social. Celui-ci se

matérialiserait pour beaucoup par la perte du vendredi après-midi chômé, aujourd'hui préservé grâce aux mouvements de grève. Pour le moment, seule la CGT aide les travailleurs à résister.

Pourtant, cela ne passe pas. Après deux débrayages sur plusieurs sites en France, la mobilisation, en particulier chez les ouvriers, a permis la reconduction des débrayages tous les jours.

L'heure devrait être à la baisse du temps de travail sans perte de salaire afin de répartir le travail existant entre tous, plutôt qu'à épuiser ceux qui ont un emploi pendant que les jeunes et les chômeurs courent après un poste. Alors, chez Stelia, la mobilisation est la voie à suivre.

Correspondant LO

Thales – Cholet : la coupe est pleine

Vendredi 24 septembre à l'usine Thales de Cholet, 450 salariés ont débrayé, bloquant pendant une heure l'avenue d'accès au centre-ville.

L'usine, spécialisée dans la sécurité et les communications terrestres, emploie 1 650 salariés en CDI. En y ajoutant les prestataires et les intérimaires, près de 2 000 personnes y travaillent. L'effectif se compose à plus de 70% d'ingénieurs « forfaitaires », c'est-à-dire payés au forfait jour.

Si les travailleurs ont répondu massivement à l'appel à faire grève, c'est que la coupe est pleine. Les négociations annuelles obligatoires (les NAO), commencées fin 2020, ont abouti avant les congés d'été à une enveloppe ridicule : un talon de 32 euros pour les salariés payés au mois ; et pour les forfaitaires, une somme modique réservée... aux moins de 33 ans ! Cette mesure arbitraire a réussi à mettre tout le monde dans la rue. Non seulement les augmentations sont ridicules, mais la direction mégote en ne les appliquant qu'à partir de juillet 2021, alors qu'il s'agit des augmentations prévues pour toute l'année.

Toutes ces mesquineries arrivent après des mois de contraintes imposées à tous au nom de la lutte contre la pandémie : isolement des



GABRIEL BOUSSONNIÈRE

collègues forcés au télétravail, horaires chamboulés... Le mécontentement s'est accumulé et a fini par s'exprimer à travers ce débrayage réussi, nombreux et bien visible.

Cette action n'a bien sûr pas suffi à faire reculer le patron. Mais tous savent que le groupe Thales aurait les moyens d'accorder des augmentations conséquentes si on prenait sur les profits des actionnaires. Vendredi 24 septembre, des travailleurs parlaient de ne pas en rester là et d'aller vers une véritable grève. Ils ont entièrement raison.

Correspondant LO



Rassemblement devant le CHU de Basse-Terre.

Guadeloupe : le directeur du CHU s'en prend à un militant syndical

Gaby Clavier, ex-secrétaire général de l'Union générale des travailleurs de la Guadeloupe (UGTG), dirigeant de la fédération santé de la même confédération, a été convoqué au commissariat de Pointe-à-Pitre mardi 28 septembre.

Le directeur du CHU a porté plainte contre lui, rien moins que pour « menaces de mort ».

Lors d'un meeting syndical tenu dans le hall du CHU il y a quelques semaines, Clavier avait fait une déclaration virulente contre le directeur. Il s'exprimait après que le chef du CHU avait annoncé son intention de respecter à la lettre la loi du 5 août exigeant, sous peine de sanctions graves, la vaccination de tous les soignants. De plus, il s'exprimait dans une période dramatique où les malades du Covid affluaient en grand nombre et où les morts s'entassaient.

Les syndicats, dont Clavier et ses camarades, dénoncent depuis longtemps les conditions générales de l'hôpital, en dégradation

continue malgré le dévouement des soignants.

Une centaine d'employés de la santé et de militants se sont rassemblés toute la matinée devant le commissariat pour soutenir Clavier, accompagné de ses quatre avocats.

Le dirigeant syndical

sera jugé devant le tribunal correctionnel de Pointe-à-Pitre le 7 décembre. Ce sera l'occasion de faire le procès de la politique du gouvernement en matière de santé publique en Guadeloupe, comme ses avocats et lui-même l'ont déclaré. Un grand rassemblement de soutien est donc en préparation, afin de retourner la situation contre celui qui l'a initiée, le directeur du CHU de Pointe-à-Pitre-Abymes.

Pierre Jean-Christophe

Hôpital de Basse-Terre : grève contre les sanctions

Mardi 5 octobre, les employés du centre hospitalier de Basse-Terre, en Guadeloupe, ont fait grève.

Les travailleurs d'ArcelorMittal et des pompiers en grève sont venus les soutenir devant le

piquet, ainsi que des militants. Ils étaient donc près d'une centaine à protester contre les menaces de suspension, voire de licenciement, qui pèsent sur eux s'ils ne sont pas vaccinés au 15 octobre.

P. J.-C.

Martinique : la manifestation du 5 octobre

Mardi 5 octobre, plus de 200 personnes se sont retrouvées à nouveau à la Maison des syndicats de Fort-de-France, à l'appel de la CGTM. Cette mobilisation interprofessionnelle contre les attaques de Macron et du grand patronat contre le monde du travail faisait écho à celle organisée en France hexagonale

par plusieurs centrales syndicales.

Refus de l'obligation vaccinale, du passe sanitaire et des sanctions liées à ces mesures, de la baisse des allocations chômage et du démantèlement des régimes de retraite, exiger des moyens supplémentaires et pérennes pour la santé et des augmentations

de salaires : telles étaient les revendications des travailleuses et travailleurs de la santé, des employés de pharmacie, de ceux des laboratoires. Avec des travailleurs du commerce, de La Poste, des municipaux, ils ont manifesté dans les rues de Fort-de-France.

Marianne Tibus

On veut des salaires décents

Dans un Flash Actu, publication d'Air France à destination de son personnel, la direction nous invite à contacter les caisses de retraite AGIRC-ARRCO, pour demander une aide exceptionnelle, en cas de difficultés financières dues à la crise économique.

La direction a tous les culots. Elle gèle nos salaires, les réduit encore avec le chômage partiel, s'en prend à nos primes et à nos jours de congés. Puis,

elle nous envoie mendier. Et demain, elle nous dira d'aller aux Restos du Cœur ?

Qu'elle remballe sa charité hypocrite et allonge des salaires décents. Ce qu'on obtiendra non pas en faisant la manche, mais avec la meilleure arme des travailleurs, la grève.

Air France a des milliards à dépenser

À l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, la direction d'Air France a fêté

l'arrivée de son premier Airbus 220-300.

Le groupe Air France-KLM veut acheter de 140 à 160 de ces appareils. Et selon Ben Smith, le directeur général du groupe, ce sera « la plus grosse transaction jamais réalisée par la compagnie ». En effet, elle frise la dizaine de milliards d'euros.

Et Air France veut nous faire croire que l'argent manque... pour nos salaires ?

Échos du bulletin
Lutte ouvrière Air France
Orly-Nord

Renault-Cléon : contre le plan de compétitivité, des rassemblements réussis

À l'usine Renault de Cléon, lundi 4 octobre, à l'appel de la CGT et de la CFDT, 210 travailleurs ont débrayé le matin, 220 l'après-midi et plus de 70 dans l'équipe de nuit.

Ces travailleurs protestent contre de nouvelles attaques de Renault, qui prétend faire signer aux organisations syndicales un nouveau plan de compétitivité « pluri-annuel » pour 2022-2024.

Alors que l'heure est à la fermeture d'usines, comme à Choisy, à Flins ou ailleurs dans le monde, ce nouvel avatar des précédents plans Renault dits de compétitivité, présentés comme la solution pour conserver les sites et les emplois, a de quoi susciter une vraie colère. Il y a quelques mois, la direction de Renault avait déjà annoncé un important plan d'économies avec la suppression de 15 000 postes dans le groupe dont 4 600 en France.

Mais Renault veut à présent accentuer ses attaques. Sa direction a donc entamé depuis peu une série de « discussions » avec les organisations syndicales, où elle a annoncé la couleur en présentant ce nouveau plan. Tout récemment, une nouvelle saignée de 2 000 emplois dans le pays a été annoncée, parmi les postes administratifs et dans les bureaux d'études, principalement à Lardy et au Technocentre de Guyancourt.

Avec ce plan, la flexibilité des horaires augmenterait encore dans les usines, les salaires seraient bloqués et la rémunération des heures supplémentaires baisserait. La direction ajoute une arnaque indirecte, avec la suppression



du paiement de la pause quotidienne de 20 minutes, ce qui ferait perdre sept heures de salaire par mois. Elle passerait le paiement de cette pause en « garantie accessoire », partie du salaire qui diminuerait à chaque augmentation éventuelle. Cela revient à bloquer toute augmentation pour les embauchés ; quant aux intérimaires et aux futurs embauchés, ils

verraient, eux, leur salaire diminuer de 4,5 %.

Les débrayages des travailleurs de Cléon avaient été préparés par deux jours de discussions incessantes, jeudi 30 septembre et vendredi 1^{er} octobre. Le 4 octobre, ils n'étaient pas étonnés de se retrouver à plusieurs centaines à discuter ensemble, en assemblée générale. Tous étaient contents d'avoir manifesté,

car ils n'avaient pas vécu de tels rassemblements depuis longtemps. Ils se sont ensuite retrouvés devant le bâtiment de la direction... devenue évidemment invisible.

À l'unanimité, tous ont voté de se retrouver de nouveau en assemblée la semaine suivante, avec l'objectif d'être encore plus nombreux.

Correspondant LO

Stellantis-PSA – Rennes La Janais : la colère s'exprime

La réception des payes de septembre a déclenché la stupeur chez les travailleurs de l'usine PSA/Stellantis de Rennes-La Janais.

Les dix-huit jours de chômage partiel subis depuis le retour des congés d'été, du fait du manque de puces électroniques, les ont amputées de plusieurs centaines d'euros. Certains ont reçu moins de 1 000 euros.

Déjà qu'il est difficile de vivre avec un salaire complet, il était inacceptable de laisser passer cela. Mais la goutte d'eau a été l'annonce le même jour que les dix samedis à partir du 9 octobre jusqu'à la fin de l'année seraient travaillés. Alors que la direction est incapable de prévoir des semaines complètes depuis des mois, il faudrait maintenant travailler les week-ends ! Cette provocation supplémentaire a déclenché la colère dans les ateliers.

À l'appel de la CGT, suivie par la CFDT, FO et le SIA, plus de 200 travailleurs ont donc débrayé vendredi 1^{er} octobre après la dernière pause du matin. Pendant deux heures, plus aucune

voiture n'est sortie de la chaîne. La production était complètement bloquée. Les grévistes ont défilé dans les ateliers avec force slogans pour convaincre les quelques hésitants qui n'avaient pas osé débrayer. Pas question d'accepter de travailler comme des forçats à des cadences folles quand certains chôment. Pas question non plus d'accepter un salaire amputé par un groupe qui a déclaré six milliards d'euros de profits au premier semestre.

Rien qu'à l'annonce du débrayage, la direction a annulé en catastrophe le premier samedi, prévu le 9 octobre. Ce premier recul encourage les grévistes à faire d'autres actions pour obtenir l'annulation des neuf samedis restants. Cette première réaction importante donne le moral aux plus combatifs et une bouffée d'oxygène à tous.

Correspondant LO

Groupe Stellantis : relocaliser ou délocaliser... c'est toujours pour faire plus de profits

Le groupe automobile Stellantis (issu de la fusion de PSA avec Fiat-Chrysler) a invoqué la pénurie de semi-conducteurs pour décider de fermer, jusqu'à début 2022, l'usine de sa filiale Opel à Eisenach en Allemagne, dont les 300 ouvriers intérimaires avaient tous été renvoyés il y a deux ans.

Les 1 300 travailleurs de cette usine sont mis en chômage pendant trois mois. Du coup, la production de l'Opel Grandland, fabriquée à Eisenach, est transférée à l'usine PSA de Sochaux.

Mais dans cette dernière usine, où 650 travailleurs intérimaires ont été renvoyés à Pôle emploi début septembre 2021, l'ajout de cette production, c'est zéro embauche et du travail supplémentaire pour ceux qui restent.

Certains prétendent que

pour lutter contre le chômage, il faudrait « relocaliser » les productions en France. L'exemple de Stellantis entre Eisenach et Sochaux montre que ce n'est que pur mensonge. En fait, Stellantis, comme tous les capitalistes, organise sa production, qu'il relocalise ou délocalise, pour le seul intérêt de ses actionnaires. Stellantis a fait produire moins de voitures en préférant garder celles qui lui rapportent le plus tout en accroissant

les rythmes de travail. Cela explique les bénéfices multipliés par trois au premier semestre 2021 par rapport à ceux de toute l'année 2020 !

En France, ces derniers mois, le groupe Stellantis a mis en activité partielle la plupart de ses usines. L'argent public du chômage partiel a servi à payer – partiellement – les salaires. Stellantis ne perd rien avec l'activité partielle, mais pour les travailleurs des usines de Rennes et de Sochaux, par exemple, cela se traduit par des pertes de salaires qui vont de 100 à 500 euros de moins sur la paie de septembre 2021.

Correspondant LO

Quand Bertrand parle salaires

Xavier Bertrand promet une prime « récompensant le travail » qui représenterait deux mois de salaire, pour les salariés gagnant moins de 2 000 euros par mois.

D'après lui, cette mesure concernerait environ la moitié des salariés et correspondrait à un 13^e et 14^e mois. Grâce à cette prime, tous les salariés à temps complet toucheraient « au moins

1 500 euros net par mois ». Mais il s'est empressé de préciser que sa prime « ne coûterait pas un sou aux entrepreneurs » et serait financée par l'État pour un montant estimé à 5 milliards d'euros.

Avec le candidat Bertrand, comme d'ailleurs avec tous ses collègues politiques qui parlent aujourd'hui d'augmenter les salaires, il s'agit d'aller à la chasse aux voix en promettant des augmentations de salaire qui seront financées par l'argent public et donc... par les travailleurs eux-mêmes.

Cédric Duval

Hôpitaux : pendant la pandémie, les fermetures de lits continuent

Après avoir prétendu que les suppressions de lits étaient gelées pendant la pandémie, le ministère de la Santé lui-même est obligé de reconnaître que le nombre d'hôpitaux comme les capacités d'accueil du système de santé ont continué à diminuer.

D'après une étude du ministère, en 2020, le nombre de lits d'hospitalisation complète a diminué de 1,5 %, soit 5 700 de moins sur l'ensemble du pays. Ces milliers de suppressions sont loin d'être compensées par la création de 1 300 places consacrées aux hospitalisations de moins d'une journée.

En psychiatrie, où le manque de moyens est criant, les capacités d'accueil ont diminué en 2020 de 680 lits. Au total, plus de 5 000 places d'hospitalisation complète ont disparu dans ce secteur depuis 2003, tandis que seulement

3 100 places d'hospitalisation partielle étaient créées, qui ne permettent pas au malade d'être pris en charge pendant la nuit. Ces reculs se traduisent par une importance croissante du secteur privé en psychiatrie : celui-ci représente désormais un quart des capacités d'accueil.

D'après le ministère de la Santé, certaines fermetures de lits seraient temporaires, suite aux affectations d'urgence en réanimation et en soins critiques et à la transformation de chambres doubles en chambres simples, pour limiter les contaminations Covid. Mais

qui peut garantir que ces lits seront rouverts, surtout avec les milliers de soignants suspendus ?

Depuis des décennies les gouvernements, quelle que soit leur étiquette, réalisent des économies au détriment du système de santé. En sept ans, près de 80 hôpitaux publics ont fermé. Depuis 2003, 80 000 lits d'hospitalisation complète ont été supprimés, tandis que seulement 30 000 places d'hospitalisation de moins d'une journée étaient créées.

Pendant la crise sanitaire, on a pu voir les conséquences dramatiques de cette politique qui se poursuit aujourd'hui, témoignant d'une totale irresponsabilité vis-à-vis de la santé publique.

Sacha Kami



Lors de la flambée de l'épidémie en Martinique.

Hôpital de Saint-Brieuc : marqués par le désastre sanitaire

Face à la flambée de Covid-19 aux Antilles, des membres du personnel de santé de l'hôpital Yves-Le-Foll de Saint-Brieuc s'étaient portés volontaires pour aller aider leurs collègues sur place.

Revenus à Saint-Brieuc après avoir, pendant quatorze jours, apporté des soins d'urgence, beaucoup sont très marqués par ce qu'ils ont dû affronter. Le manque de moyens était tel qu'il fallait choisir quels patients pouvaient avoir accès

aux respirateurs à oxygène, ce qui pouvait entraîner la mort pour d'autres.

Cette politique criminelle a laissé des traces profondes parmi les volontaires, au point que la direction de l'hôpital va ouvrir une cellule psychologique pour les accompagner. Les témoignages de ces travailleurs de la santé mettent une fois de plus en accusation la désastreuse politique sanitaire du gouvernement.

Correspondant LO



Manifestation des hospitaliers, le 30 juin 2020.

Ehpad de Lempdes : dose de rappel

Le préfet, un directeur de l'ARS et le maire ont tenu à venir se faire voir et photographier à l'occasion de l'injection d'une troisième dose de vaccin aux résidents de l'Ehpad Louis-Pasteur de Lempdes, dans le Puy-de-Dôme. Au début de la pandémie, dix-neuf personnes y étaient décédées

du Covid.

Une des résidentes a eu la pertinence de leur faire un autre rappel : « Les Ehpad ont besoin de plus de moyens, surtout des aides-soignants. » Embaucher du personnel dans les Ehpad et les hôpitaux est toujours urgent et vital.

Correspondant LO

Bibliothèques municipales : contre la mise au passe

Depuis le 21 juillet, les bibliothèques municipales ne sont plus accessibles sans présentation du passe sanitaire, tout comme les cinémas ou les théâtres.

Les bibliothèques sont les premiers lieux culturels fréquentés par la population. Dans tout le pays, l'entrée y est gratuite et il n'est pas besoin de justifier de quoi que ce soit pour y venir. Le contrôle du passe sanitaire pose problème car, fonctionnant souvent à flux tendu, les bibliothèques doivent mobiliser un agent supplémentaire pour chaque heure d'ouverture.

Les mesures du gouvernement sont incohérentes. Il a demandé aux bibliothèques de ne pas contrôler les étudiants et

les chercheurs, avec l'argument qu'ils étaient dans le cadre de leur travail. Depuis le 30 septembre, les adolescents doivent être contrôlés et avoir leur passe sanitaire, sauf si c'est pour l'aide au devoir... Un adolescent venant emprunter un livre serait donc plus dangereux sur le plan sanitaire que s'il vient faire son aide au devoir ? On nage dans l'absurde.

En août, plusieurs bibliothèques de grandes villes ont connu des grèves. Les employés ont dénoncé à juste titre l'absurdité de ces mesures qui touchent

d'abord les classes populaires et les populations fragiles qui ne disposent pas de passe sanitaire. Cela a été notamment le cas à Paris et en Île-de-France, à La Rochelle, à Toulouse, à Brest ou à Grenoble, où le mouvement a été particulièrement suivi.

Une nouvelle journée nationale d'action a eu lieu le vendredi 1^{er} octobre et de nouvelles bibliothèques ont fait grève, comme à Guingamp ou à Strasbourg. Dans certains cas, des grévistes exprimaient aussi leur colère sur le vol de leurs congés, avec l'imposition des 1 607 heures dans la fonction publique territoriale.

Si des bibliothécaires



À Grenoble.

n'acceptent pas de jouer un rôle de garde-chiourme et de tri de la population, c'est tant mieux. Les

bibliothèques doivent rester accessibles à tous les publics, avec ou sans passe.

Correspondant LO

Marseille : les travailleurs du nettoyage ne se laissent pas faire

Sans appel syndical, mais en utilisant un préavis de grève déposé par la CGT valable du 1^{er} septembre au 31 décembre, des travailleurs du nettoyage se sont mis en grève dans la Métropole marseillaise à partir du jeudi 23 septembre.

Le nettoyage et la collecte des ordures par la Métropole concernent 3 658 agents répartis sur six territoires : Istres, Martigues, Salon, Aix, Aubagne et Marseille, à l'exception des 15^e, 16^e, 14^e, 2^e et 3^e arrondissements, assurés par des travailleurs de chez Derichebourg.

Sous prétexte d'appliquer une loi unifiant le travail dans la fonction publique, la Métropole, qui gère le nettoyage, veut faire travailler les éboueurs 1 530 heures par an, soit 34 heures par semaine, compte tenu de la pénibilité du travail. Les agents devraient perdre d'un coup 25 jours de congé. La CGT revendique que la réduction due à la pénibilité soit de 20%, soit un horaire total de 1 286 heures annuelles.

Dès lundi 27 septembre, FO appelait à son tour à la grève. Celle-ci était suivie par la totalité des éboueurs et très rapidement les villes concernées, en particulier Marseille, voyaient monter

les tas d'ordures dans les rues. Pas un camion n'est sorti à Martigues ni à Istres, dont la zone englobe aussi Fos, Port-Saint-Louis, soit une soixantaine d'agents de collecte. Avec le projet, ceux-ci auraient à travailler environ deux heures de plus par jour.

Les horaires qu'ils font, s'ils ne sont souvent que de 3h30 à 4 heures, sont déjà bien suffisants, comme l'expliquaient des éboueurs interviewés par le journal *La Marseillaise* :

« En fin de journée, même une demi-heure de plus, on la sent passer. Ne serait-ce qu'avec les vibrations dues à toutes les imperfections de la route, tout le monde a mal au dos », disait l'un d'eux. Et un autre disait : « Accroché aux bennes par vent, pluie, gel ou Covid, on ramasse tous les déchets, huile de friture et de vidange, gravats, produits toxiques. On s'en prend plein la tête. Confrontés aux agressions d'automobilistes, aux rats... »

Beaucoup n'ont donc pas été d'accord quand FO a appelé à la reprise du travail après avoir négocié, seul syndicat, avec la Métropole et obtenu : 1 467 heures de travail annuel, avec « l'ouverture d'un compte épargne-temps, un accompagnement à la reconversion et la mise en place de formations, ainsi qu'une prime de pénibilité de 80 euros par mois. »

Le maire PS de Marseille, Benoît Payan, lui, a vivement remercié la présidente LR de la Métropole d'avoir

résolu le problème des poubelles. « *Merci Madame la présidente. C'est une sortie de crise que nous attendions tous. [...] Nous passons d'une situation qui est restée trop longtemps non gérée à une situation qui correspond à la loi.* » Les éboueurs ne partageaient pas son enthousiasme et la grève s'est poursuivie en bien des endroits, en particulier à Marseille et à Istres.

Les accumulations de poubelles en ville ont d'ailleurs aggravé l'effet des

pluies torrentielles qui se sont abattues sur certains quartiers de Marseille. Les poubelles emportées par le courant et gonflées d'eau bouchaient les avaloirs ou partaient en mer à vau-l'eau, prouvant si c'était nécessaire combien le travail des éboueurs est indispensable. Un travail pourtant pénible et bien mal payé, puisqu'un débutant est payé 1 400 euros, auxquels s'ajoutent des primes de salubrité et de risque.

Correspondant LO



CAMILLE BOSSHARDT/FTVJ

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

**Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste**

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal octobre 2021.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom.....

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO
www.lutte-ouvriere-audio.org

Haiti : face à la dictature des gangs

Le texte suivant est tiré du journal *La voix des travailleurs* du 28 septembre, mensuel édité par l'OIT (Organisation des travailleurs révolutionnaires-UCI).

Officiellement, les gangs ne sont pas encore au pouvoir, mais on n'en est pas loin. Entre-temps, les principaux chefs des bandes criminelles assoient et élargissent leur emprise sur le pays. Ces gangs armés relèguent le gouvernement, avec ses institutions et ses commanditaires du CORE-Groupe, la classe politique et la société civile au rang de faire-valoir, de simples moulins à paroles.

Les bandits armés donnent libre cours à leurs fantasmes, à l'exécution de leurs projets macabres dans la capitale. Réduite à une peau de chagrin, la Police nationale, qui n'a pas devant elle des travailleurs désarmés, encaisse défaite sur défaite. Déjà gangrenée par la corruption, minée par ses contradictions internes,

elle n'a jamais été en mesure de livrer bataille aux bandits. Au contraire, les policiers qui n'intègrent pas ces groupes mafieux sont pris pour cibles et assassinés, les commissariats où ils sont affectés sont attaqués partout dans la capitale.

Les forces de l'ordre neutralisées, c'est tout le pays qui risque d'être à la merci des gangs armés. Depuis Martissant et sur une bonne partie à l'entrée sud de la capitale, les bandes armées contrôlent la nationale numéro 2. Pas moins de quatre départements sont régulièrement isolés du reste du pays. C'est pareil du côté nord de la capitale, avec les gangs 400 Mawozo à Croix-des-Bouquets et G9 au niveau de Cité Soleil et Bas-Delmas.

La distribution des

produits pétroliers, pions de la vie économique du pays, est mise à mal. Depuis six mois environ, faire un plein dans une station-service relève du défi. Forts de leur pouvoir de nuisance, ce sont les gangs qui, selon leur bon vouloir, décrètent des cessez-le-feu pour permettre aux hôpitaux de s'approvisionner en carburant, aux ONG d'aller porter secours aux sinistrés du tremblement de terre du 14 août dans le Grand Sud.

Parallèlement au délitement de l'État, les gangs consolident leurs bases, accaparent de nouveaux territoires, recrutent de nouveaux jeunes, se dotent d'armes sophistiquées. Pour financer leur déploiement, en plus de l'argent venant des kidnappings, des trafics d'armes et des stupéfiants, les gangs rançonnent les petits marchands, les petits entrepreneurs.

Les habitants des



HAÏTI PROGRES

quartiers, sous la férule des gangs armés, sont surveillés. Ils sont obligés de prêter allégeance aux bandits, sous peine d'être considérés comme des ennemis, donc en attente de se faire tuer. Ce processus continue et se met en place un peu partout, quartier après quartier, d'une ville à une autre, parfois avec la complicité des politiciens au pouvoir ou de l'opposition.

Mais, en dépit de leur férocité et de la terreur qu'ils font régner sur la population, ces nouveaux tontons-macoutes ne sont qu'une minorité. Comme par le passé, ils ne pèseront pas grand-chose devant la révolte de toute une population qui, déterminée, voudra retrouver sa liberté et sa tranquillité de vie.

Éditorial de *La voix des travailleurs*

À la fête Lutte ouvrière de Toulouse : "on peut se passer des patrons"

Les 2 et 3 octobre s'est tenue la fête annuelle régionale de Lutte ouvrière à Toulouse, dans une nouvelle salle et dans une ambiance de retrouvailles, après l'interdiction de l'année dernière. Avec 600 entrées cette année, l'affluence a été plus nombreuse et l'ambiance était chaleureuse entre le chamboule-tout, les banquets, les grillades, l'apéro des îles, les spectacles de cirque et les discussions dans les débats ou conférences, ainsi qu'aux librairies et autour des expositions.

Le dimanche, l'allocution de notre camarade Nathalie Arthaud a été écoutée par

près de 300 personnes et le débat qui a suivi a permis, entre autres choses, aux travailleurs présents d'illustrer concrètement comment le patronat local prépare de nouvelles attaques, que ce soit chez Continental ou Airbus. Un des participants a affirmé : « Nous sommes légitimes pour revendiquer notre droit de vivre décemment, nous qui produisons tout... Lorsque nos patrons partent en vacances, leur usine continue à tourner sans eux... Alors, on peut se passer d'eux et prendre les choses en main. » Une conclusion chaudement applaudie par l'assistance!



À la fête de Rennes

Samedi 2 octobre, la fête, qui n'avait pas pu se tenir l'an passé, a permis de réunir 250 militants, sympathisants et amis dans un cadre quasi habituel.

Après l'allocution de Nathalie Arthaud, le débat a pu s'engager. Des postiers ont

dénoncé les conditions d'exploitation, les pressions de l'encadrement, les divisions catégorielles, pour appuyer notre porte-parole dans la nécessité de renouer avec l'esprit de lutte de classe. Un camarade, militant à l'usine PSA - La Janais, a raconté

comment les travailleurs de l'usine venaient, la veille même, d'opposer à l'arrogance de la direction un débrayage largement suivi, le premier depuis plusieurs années. Une réaction que l'assistance a saluée par des applaudissements nourris.



Transdev : la lutte continue



Un nouveau rassemblement des grévistes de Transdev et d'autres secteurs du transport a eu lieu à midi le 5 octobre devant le siège du conseil régional d'Île-de-France à Saint-Ouen, qui contrôle Île-de-France Mobilités.

C'est là qu'ont été décidés les appels d'offres qui dégradent aujourd'hui les conditions de travail des conducteurs de bus, ou qui les dégraderont demain chez Keolis ou à la RATP. Il y avait de l'ambiance parmi les centaines de participants, des grévistes des dépôts de Transdev en lutte depuis plus d'un mois, venus de Vulaines-sur-Seine, de Vaux-le-Pénit en Seine-et-Marne, et de Saint-Gratien dans le Val-d'Oise, ces derniers nombreux. Des délégations de la RATP et de la SNCF s'étaient jointes à eux. Ces rassemblements donnent aux grévistes de Transdev des différents dépôts l'occasion de se rencontrer et d'échanger.

Nathalie Arthaud était là pour représenter Lutte ouvrière. Elle a pris

la parole pour apporter son soutien à cette lutte des travailleurs « qui fait chaud au cœur », insistant sur l'exemple qu'elle représente. Les milliards s'entassent dans les poches du patronat d'un côté. De l'autre, il y a cette régression subie par les conducteurs, et il n'y aura pas de limite à l'avidité du patronat. La seule réponse est donnée par la lutte que ces conducteurs de différents dépôts mènent. Leur force est la crainte inspirée au patronat que le mouvement fasse tache d'huile. La journée du 5 octobre donnait justement l'occasion de s'adresser aux autres travailleurs.

C'est ce qu'un certain nombre de grévistes ont fait en rejoignant la manifestation parisienne.

Correspondant LO